



Portrait Culturel |
**DE
LAVAL**
JUIN 2007

ISBN 978-2-550-50432-0

Dépôt légal : 2007
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
© Gouvernement du Québec, 2007

Spectacle «etiEn.», théâtre Bluff

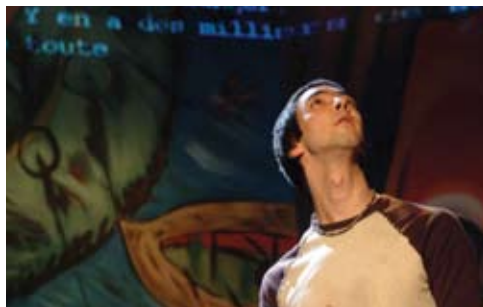


PHOTO
COUVERTURE PAR JOSÉE LAMBERT

**RÉDIGÉ PAR
LE COMITÉ DE TRAVAIL
SOUS LA COORDINATION
DE MARCEL FAUCHER**

| **CONFÉRENCE RÉGIONALE DES
ÉLUS DE LAVAL**
| **LA VILLE DE LAVAL**
**SERVICE VIE COMMUNAUTAIRE,
CULTURE ET COMMUNICATIONS**
| **LE MINISTÈRE DE LA CULTURE,
DES COMMUNICATIONS ET DE
LA CONDITION FÉMININE**
| **DIRECTION DE LAVAL,
DE LANAUDIÈRE ET DES
LAURENTIDES**



AVANT- PROPOS

Planification quinquennale

En vertu des responsabilités conférées par la Loi sur le ministère du Développement économique et régional (loi 34, 2003), chacune des conférences régionales des élus (CRÉ) doit élaborer un plan quinquennal de développement définissant, dans une perspective de développement durable, les objectifs généraux et particuliers du développement de la région.

Ayant participé étroitement aux démarches gouvernementales visant à renforcer l'emprise des régions sur leur développement, la ministre de la Culture et des Communications, madame Line Beauchamp, a demandé aux directions régionales de son ministère de se mettre à la disposition des instances régionales en offrant leur expertise dans le cadre de cet exercice de planification. Ainsi, la Direction de Laval, de Lanaudière et des Laurentides est appelée à produire un portrait culturel de la région de Laval qui constituera une pièce de référence pour l'élaboration, par les responsables du milieu, d'un plan d'action de développement culturel régional pour les prochaines années.

Mise en place d'un comité de travail

Pour mener à bien un tel exercice d'élaboration du portrait, la direction régionale considère indispensable d'obtenir la collaboration des ressources impliquées dans le développement culturel de Laval : les responsables de la Ville, de son Conseil de la culture et de ses commissions consultatives, ainsi que les artistes et intervenants des organismes culturels. En ce sens, un comité de travail a été mis en place pour convenir du contenu d'un document préliminaire et des modalités de la démarche de validation du portrait culturel régional. Des représentants de La Conférence régionale des élus de Laval, des instances de l'administration municipale ainsi que de la Direction de Laval, de Lanaudière et des Laurentides du Ministère participent aux travaux du comité.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Le document, composé de trois parties, tente d'identifier et de mettre en perspective les éléments marquants du paysage culturel régional.

Partie 1 (p.5 à 17) **ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX DU PORTRAIT CULTUREL DE LAVAL**

La première partie expose d'abord succinctement quelques éléments qui façonnent le développement régional en général et dresse ensuite le cadre général qui prévaut dans le secteur culturel : les partenaires de la culture, les outils de développement culturel et des données sur la main-d'œuvre culturelle.

PARTIE 2 (p.18 à 45) **PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX SECTEURS CULTURELS**

La deuxième partie présente, sous forme de fiches, les secteurs correspondant aux principaux domaines qui composent l'univers culturel de la région. Chaque fiche comporte six sections :

- | Description du secteur
- | Intervention des partenaires
- | Analyse qualitative
- | Forces
- | Faiblesses
- | Enjeux significatifs

Partie 3 (p.46 à 54) **SYNTHÈSE DU PORTRAIT DE LA CULTURE DE LAVAL**

La troisième et dernière partie se veut une synthèse du portrait culturel rédigée en fonction de quatre questions :

- | Où en est le développement de la culture à Laval (analyse, constats, enjeux et priorités) ?
- | Quelles sont les tendances qui peuvent modeler le développement culturel de la région ?
- | Quels sont les enjeux communs identifiés par les représentants de l'ensemble des secteurs ?
- | Quelles priorités la région devrait-elle cibler en matière de culture et de communication pour les prochaines années ?

PROVENANCE ET TRAITEMENT DES DONNÉES

Les données relatives à la main-d'œuvre culturelle qui figurent dans le présent document proviennent du [Portrait des organisations et travailleurs culturels de Laval](#), publié par le Service de la vie communautaire, de la culture et des communications de la Ville de Laval en février 2004.

La section « Analyse du secteur » des fiches (partie 2 du document) inclut des comparaisons avec la moyenne des régions du Québec, mais aussi avec un groupe de régions qui présentent des caractéristiques semblables puisqu'elles se trouvent en périphérie d'un grand centre qui exerce sur elles une influence déterminante en terme de développement. Ces régions similaires sont les régions de Lanaudière, des Laurentides, de la Montérégie et de Chaudière-Appalaches. Ces données sont tirées du document [Portrait statistique-Laval](#) préparé par le Ministère en 2005.



ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX
DU
PORTRAIT DE
LAVAL

PARTIE 1

1.1 DÉTERMINANTS DU DÉVELOPPEMENT DE LAVAL

Certains éléments d'ordre géographique, démographique ou historique exercent une influence majeure sur le développement de la région et, conséquemment, affectent également le contexte culturel de Laval. Nous croyons pertinent d'en identifier quelques-uns et d'expliquer brièvement de quelle façon ils interfèrent sur la dynamique culturelle de la région.

ÉLÉMENTS DE LA DYNAMIQUE RÉGIONALE démographie et territoire

- | Laval compte une population de plus de 376 000 personnes, soit 4,8 % de la population du Québec.
- | Estimées à 16,5 %, les perspectives de croissance de la population (2001-2026) situent la région au quatrième rang au Québec.
- | La proportion de la population dont la langue maternelle est autre que le français (74,2 %) ou l'anglais (6,7 %) est de 19 %, soit la plus importante après Montréal.
- | Le territoire de Laval est le plus petit de toutes les régions du Québec.

Modèle de gouvernance

- | Laval est constituée en ville depuis 1965 alors que les quatorze municipalités de l'Île Jésus ont été regroupées.
- | La structure de gouvernance en vigueur à Laval constitue un cas d'espèce puisque le territoire de l'île cumule à la fois un statut de ville et de MRC. De plus, longtemps assimilé à la région administrative de Montréal (région 06), c'est à la fin des années 70 que Laval est devenue une région administrative distincte (région 13) et que les différents ministères et organismes du gouvernement du Québec lui ont progressivement accordé un traitement administratif spécifique.
- | Située à moins de 15 km du centre-ville de Montréal, Laval fait partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Développement urbain

- | Laval a connu une phase d'urbanisation intensive depuis plus d'un demi-siècle au rythme du développement des réseaux de transport.
- | De nombreux développements domiciliaires ont été réalisés et des équipements publics ont été construits : centres commerciaux, écoles, lieux culturels et sportifs et infrastructures de transport.
- | Un nouvel élément relié au transport est venu marquer le développement urbain, soit la mise en service du métro qui dessert trois stations depuis mai 2007. L'administration municipale entend profiter de l'occasion pour poursuivre le développement de son centre-ville et affermir la vocation culturelle de ce pôle d'activités.

IMPACTS SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LA CULTURE

Ces différents éléments du développement de la région produisent des effets qui affectent la dynamique de l'ensemble des secteurs socioéconomiques de la région, dont celui de la culture.

- | La proximité de Montréal favorise la mobilité des clientèles entre la Métropole et Laval. Les organismes et événements peuvent compter sur un bassin de population plus important, mais la concurrence de la Métropole est parfois difficile à assumer en raison de moyens souvent inégaux, tant du point de vue du financement qu'en matière d'accessibilité des outils de communication.
- | En raison de sa désignation récente comme région administrative distincte et de l'ampleur de sa croissance démographique qu'elle a connue au cours des dernières décennies, la région enregistre des retards parfois importants en ce qui a trait aux investissements gouvernementaux. Le contexte des finances publiques s'étant resserré, les ressources financières dévolues aux organismes lors de l'implantation des mécanismes d'accréditation dans les années 70 et 80 ne sont plus disponibles, ce qui rend problématique l'accueil de nouveaux organismes et l'attribution d'un financement équitable.



| Le type de développement qu'a connu Laval façonne l'attitude des citoyens par rapport à leur ville. D'une part, bien que l'unification des différentes localités qui composent l'Île Jésus remonte à plus de quarante ans, l'identification des citoyens aux anciennes entités demeure fortement ancrée. D'autre part, les nouveaux résidents venus s'établir à Laval au cours des dernières décennies ont, certes, choisi cette ville pour la qualité de vie qu'elle offre, mais souvent davantage en raison de sa proximité géographique de Montréal. Cette situation a une incidence sur le développement culturel de Laval dans la mesure où l'attachement aux éléments culturels et à l'histoire locale est une attitude précieuse à l'édification du tissu social d'une collectivité. Le sentiment d'appartenance des Lavallois envers leur ville-région constitue donc une force à développer.

« Le type de développement qu'a connu Laval façonne l'attitude des citoyens par rapport à leur ville. »



1.2 LA DYNAMIQUE CULTURELLE DE LAVAL

La dynamique culturelle de Laval évolue de façon particulière en fonction d'un modèle de gouvernance, lui aussi particulier, qui prévaut sur le territoire. Les différents organismes et instances à l'œuvre dans les autres régions du Québec sont, pour la plupart, présents et actifs dans le développement culturel à Laval, mais leur cadre organisationnel, leurs rôles ou leurs interventions empruntent souvent ici des modes différents.

Si, de façon générale, les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC), de même que les conférences régionales des élus (CRÉ) sont des instances de gouvernance appelées à contribuer au développement culturel de leur milieu, à Laval, le territoire de l'une et l'autre de ces structures étant identique, leur intervention est modulée en conséquence.

L'élément le plus caractéristique de la dynamique culturelle à Laval tient au fait que la Ville joue un rôle de premier plan dans le développement culturel de son territoire. En tant que structure publique la plus rapprochée des citoyens et forte du mandat de concertation qui a présidé à sa constitution en 1964, la Ville a assumé un engagement historique qui se traduit tant par la prestation de services à l'intention des citoyens que par le soutien aux artistes et organismes culturels.

LES PARTENAIRES DE LA CULTURE À LAVAL

La Ville de Laval

L'implication majeure de la Ville en culture s'articule autour d'orientations ; elle est soutenue par une structure propre aux arts et à la culture et elle emprunte des modes d'intervention variés en tenant compte des clientèles qu'elle dessert.

Les orientations et les objectifs que Laval entend poursuivre en matière de développement culturel sont libellés dans sa politique culturelle. La Ville de Laval privilégie la diffusion, la promotion, la sensibilisation, la recherche, la création, la concertation et le partenariat dans tous les domaines des arts et de la culture.

L'intervention de la Ville en matière de culture est coordonnée par son Service de la vie communautaire, de la culture et des communications à qui incombe aussi la responsabilité de recommander au comité exécutif les actions et les programmes municipaux de soutien aux arts et à la culture. Cette direction est aussi en charge d'établir les partenariats (avec la CRÉ et le Ministère) nécessaires à l'atteinte de ses objectifs et de maintenir un dialogue concret et permanent avec tous les intervenants culturels. Pour ce faire, tant au point de vue des opérations qu'en ce qui a trait à la validation auprès du milieu, la Ville peut compter sur les ressources professionnelles compétentes de son Bureau des arts. Cette division a comme mandat de concerter, soutenir, promouvoir le milieu des arts et de la culture et de développer des programmes et des services s'adressant à l'ensemble de la clientèle du territoire, soit les intervenants de la communauté culturelle et les citoyens.

La Ville de Laval s'est dotée d'une instance de consultation à deux niveaux lui permettant d'entretenir des liens étroits avec le milieu culturel régional. Les commissions consultatives sont à l'affût de différentes disciplines étant composées exclusivement de représentants du milieu des arts et de la culture de la région. Leur rôle premier est d'alimenter le Conseil de la culture de Laval sur l'ensemble des domaines qu'elles couvrent. Cette deuxième entité, bien qu'elle ne puisse être comparée aux structures de concertation que l'on trouve dans les autres régions du Québec, est présidée par un membre du comité exécutif de la Ville et est composée de membres du conseil municipal et de représentants des commissions consultatives. Le Conseil achemine des recommandations au Conseil de direction sur les dossiers culturels, il agit comme gardien du respect de la politique culturelle et il assure la présence de la culture dans le projet global de la Ville et les préoccupations de ses services administratifs.

La Conférence régionale des élus de Laval

De par la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la recherche entrée en vigueur en mars 2004, les conférences régionales des élus ont été instituées. Ainsi, à l'instar des autres régions du Québec, une conférence régionale des élus (CRÉ) a été mise en place à Laval en remplacement de la structure de développement régional qu'était le Conseil régional de développement de Laval (CRDL). La CRÉ est l'instance de planification et de concertation du développement régional qui a entre autres pour mandat d'élaborer un plan quinquennal de développement permettant d'édicter les priorités que se fixe la région.

En raison du cadre de gouvernance particulier qui prévaut à Laval, la Loi sur le ministère du Développement économique et régional (loi 34, 2003), qui institue les conférences régionales des élus de chacune des régions a prévu des dispositions spécifiques pour la CRÉ de Laval. Ainsi, comme le stipulent les articles 100 et 101, la CRÉ de Laval est composée de l'ensemble des membres du conseil municipal de Laval.

Conformément à une disposition de la Loi sur le MDERR, la CRÉ de Laval s'est dotée d'un mécanisme de concertation par la création de la Commission régionale de développement de Laval. Constituant un forum d'échanges intersectoriels permanent sur les grandes orientations régionales de développement, ce comité a pour mandat de contribuer aux travaux de la CRÉ de LAVAL en regard de ses différents mandats, notamment dans le cadre de toute consultation régionale, d'élaboration d'ententes spécifiques et de plans quinquennaux de développement et pour tout dossier d'intérêt régional. La Commission regroupe 24 personnes, dont les 7 membres du comité exécutif de la CRÉ de LAVAL, les 5 députés lavallois siégeant à l'Assemblée nationale et 12 personnes issues des regroupements sectoriels accrédités par la CRÉ de LAVAL. Le secteur de la culture est représenté par un membre du Conseil de la culture de Laval.

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF)

Le MCCCF intervient dans le secteur de la culture en fonction des champs d'intervention qui lui ont été attribués en complémentarité avec ceux qui incombent aux différentes sociétés d'État que sont le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Déjà engagé dans une approche d'intervention axée sur la régionalisation, le MCCCF a procédé à la mise sur pied de la Direction de Laval, de Lanaudière et des Laurentides (DLLL) en 1991. La direction régionale est dotée d'une équipe de professionnels qui assure la gestion des programmes du Ministère, mais qui est aussi en mesure d'offrir une expertise professionnelle ou une aide-conseil dans les divers champs d'intervention relevant du Ministère. La DLLL collabore étroitement avec divers partenaires dont les artistes, les artisans, les écrivains, les intervenants culturels, le milieu scolaire et les structures locales et régionales que sont les municipalités, les MRC, les CRÉ et les conseils de la culture.

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

La SODEC a pour mandat de soutenir le développement des entreprises culturelles, y compris les médias, dans toutes les régions du Québec. Le soutien financier moyen accordé au cours des trois dernières années dans la région de Laval s'élève à plus de 150 000 \$. En 2004-2005, sept subventions ont été accordées pour une somme de 186 754 \$.



Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

Le CALQ a pour mission de soutenir, dans chacune des régions, la création, l'expérimentation et la production artistique ainsi que le perfectionnement des artistes. Les interventions du CALQ dans le cadre de ses programmes réguliers sont rendues sous deux formes : octroi de subventions et octroi de bourses. Dans la région de Laval, en 2004-2005, le soutien total du CALQ s'est élevé à 406 382 \$: treize bourses pour un montant de 80 130 \$ ont été attribuées alors que le total des subventions accordées s'établissait à 326 252 \$. Le soutien du CALQ a profité principalement aux artistes et aux artisans des secteurs suivants : musique (41,1 %), arts visuels (27,5 %), théâtre (20,9 %) et littérature (8,7 %).



Le Conseil des Arts du Canada (CAC)

Le CAC est l'organisme par lequel le gouvernement fédéral apporte son soutien aux artistes, groupes et organismes artistiques professionnels, tant en ce qui a trait aux arts de la scène, à la musique, à la création littéraire, qu'aux arts visuels. Au cours des cinq dernières années, la contribution moyenne du CAC au développement culturel de la région de Laval s'est élevée à près de 170 000 \$. Les secteurs disciplinaires qui en ont principalement bénéficié sont ceux des lettres et de l'édition (50 %), de la musique (22,3 %) et des arts visuels (13,9 %).

1.3 LES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

La politique culturelle

L'adoption d'une politique culturelle par une ville ou une MRC est une initiative qu'encourage le MCCC. Le Ministère considère ces entités bien placées pour identifier les services que requièrent leurs citoyens et pour déterminer quelles interventions s'avèrent les plus appropriées pour répondre à ces besoins. En adoptant sa politique culturelle, la municipalité pose un portrait de son développement culturel et définit les objectifs qu'elle entend poursuivre et les partenariats qu'elle compte établir pour les atteindre.

En 1992, la Ville de Laval a été l'une des premières au Québec à se doter et à adopter une politique culturelle. Treize ans plus tard, les orientations qui avaient alors été ciblées apparaissent toujours pertinentes mais une démarche de mise à jour a été complétée à l'automne 2006.



Les ententes en culture

Afin de favoriser la prise en charge de leur développement, le gouvernement du Québec propose aux régions et aux municipalités, depuis le milieu des années 90, de conclure des ententes permettant d'établir une collaboration formelle où les engagements et la contribution financière des partenaires sont clairement établis. L'entente facilite aussi la mise en place d'un cadre permanent d'échange, de planification et de concertation de l'intervention dans le secteur culturel. C'est un outil qui permet de prendre en compte les particularités locales et d'associer les partenaires à la réalisation de projets dans le cadre d'une collaboration souple. Condition préalable à la conclusion d'une entente avec le MCCCCF, la municipalité ou la MRC doit se doter d'une politique culturelle assortie d'un plan d'action qui comporte une priorisation des actions à mener et un échéancier de réalisation.

À Laval, la Ville et le Ministère collaborent depuis 1979-1980 alors qu'une première entente était conclue en patrimoine. Depuis 1996, trois ententes ont été conclues à Laval, dont une avec l'ancienne structure régionale qu'était le CRD et deux avec la Ville de Laval. L'Entente de développement culturel 2002-2005 avec la Ville de Laval portait sur le secteur des bibliothèques, du patrimoine, de la diffusion des arts de la scène et visait aussi la sensibilisation des clientèles scolaires aux arts visuels et aux arts de la scène. Les ressources financières rattachées à cette entente s'élevaient à 2,6 M\$ (MCCCCF : 526 000 \$ - Ville : 2,1 M\$).

L'Entente de développement culturel entre la Ville et le Ministère a fait l'objet d'une évaluation au cours de 2006 en vue d'un renouvellement qui a pris la forme d'une entente spécifique régionale, laquelle intègre de nouveaux partenaires.

Église Sainte-Rose, Laval



Le programme Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP)

Le programme VVAP s'adresse aux villes et MRC qui désirent entreprendre une démarche pour mettre en valeur les arts et le patrimoine de leur territoire. Le programme favorise l'embauche d'un agent culturel qui travaille à la concertation des intervenants culturels pour la réalisation de projets. Les agents VVAP bénéficient d'une formation et d'un encadrement qui stimulent le partage d'expertise et la mise en valeur des initiatives et des forces vives de la culture de chaque localité. À Laval, une agente de développement culturel est en fonction dans le cadre du programme VVAP depuis 2004. Elle œuvre au sein de l'équipe du Bureau des arts de Laval, à la mise en valeur des principaux attraits culturels du milieu lavallois. Son intervention s'inscrit tout particulièrement dans les domaines du patrimoine, de la muséologie scientifique, des activités artistiques et des bibliothèques.



1.4 DONNÉES SUR LA MAIN-D'ŒUVRE CULTURELLE À LAVAL

Un portrait intitulé *Organisations et travailleurs culturels de Laval*, réalisé en février 2004, a permis de cerner quelques caractéristiques de la main-d'œuvre culturelle de la région. L'étude a dénombré plus de 299 organismes et 264 travailleurs autonomes œuvrant dans le secteur culturel.

Organismes culturels

- | La moitié des organismes culturels interpellés (158) a participé à l'enquête.
- | De ce nombre, 25 % interviennent dans le secteur des arts visuels, des arts médiatiques et des métiers d'art, 36 % dans le secteur des arts de la scène et 5 à 6 % pour chacun des autres secteurs : patrimoine, musées, livres et bibliothèques et communications.
- | 42 % des organismes ont d'un à cinq employés à leur service, 33 % de six à vingt et 9 % plus de vingt.
- | 33 % des organismes affirment avoir bénéficié d'activités de formation dans la dernière année.
- | Les besoins se situent au niveau de la promotion et du marketing (17%), des nouvelles technologies (16%) du multimédia (16%) ou d'une spécialisation dans un domaine culturel (14%).
- | 56 % des organismes disposent d'un budget de moins de 100 000 \$, 45 % de leurs ressources proviennent de subventions et 28 % de revenus autonomes.

Église Sainte-Rose, Laval



« L'étude a dénombré plus de 299 organismes et 264 travailleurs autonomes œuvrant dans le secteur culturel. »

- | 75 % de leur clientèle provient de la région de Laval, 13 % d'autres régions du Québec, et 1,3 % de l'extérieur du Québec.
- | Pour l'année 2001-2002, on estime l'implication des bénévoles à 561 500 heures, soit l'équivalent de 327 emplois à temps plein.
- | 61 % des organisations prévoient une augmentation de leurs ressources humaines, contre 3,2 % qui prévoient une diminution.

Travailleurs autonomes

- | Le taux de réponse avoisine les 62 %, soit 163 répondants.
- | 54 % proviennent du secteur des arts visuels, médiatiques ou métiers d'art, et 29 % du secteur des arts de la scène.
- | Les besoins de formation portent sur la gestion (40 %), les nouvelles technologies (34 %) ou sont reliés à une spécialité culturelle (29 %).
- | 72 % des travailleurs autonomes déclarent un chiffre d'affaires inférieur à 25 000 \$ pour l'année 2001-2002 et 18 % entre 25 000 et 50 000 \$.
- | Seulement 7,4 % ont affirmé avoir fait au moins une demande de subvention au cours des trois années précédentes.
- | 46 % réalisent principalement leurs activités dans la région de Laval, 33 % sur l'Île de Montréal, 14 % dans d'autres régions du Québec et 4 % à l'extérieur.
- | Au cours des trois années ayant précédé l'enquête, 17 % ont diffusé des œuvres ou œuvré dans le reste du Canada et 33 % en matière internationale.



PRÉSENTATION DES
**PRINCIPAUX
SECTEURS
CULTURELS**

PARTIE 2

Dix secteurs font l'objet d'une analyse

- N°1** Arts visuels, art public
et métiers d'art
- N°2** Histoire et patrimoine
- N°3** Muséologie scientifique
- N°4** Lettres et bibliothèques
- N°5** Arts de la scène
- N°6** Sensibilisation et formation
aux arts et à la culture
- N°7** Communications
- N°8** Cinéma
- N°9** Relève artistique
- N°10** Loisir culturel

Dans les pages suivantes, chacun des secteurs culturels significatifs de la région de Laval fait l'objet d'une présentation qui permet d'identifier leurs principales caractéristiques regroupées en six volets.

- | Le **premier volet** fait état des principaux éléments du secteur regroupés en fonction de quelques rubriques et une attention particulière est apportée à la présentation des ressources culturelles les plus significatives. L'exercice se veut le plus englobant possible, mais la quantité de l'information amène parfois à privilégier certaines informations et à adopter un style succinct.
- | Le **deuxième volet** expose la contribution ou encore l'implication des organismes et des partenaires œuvrant dans le secteur. L'apport de l'Entente de développement culturel Ville de Laval – MCCCCF est ici évoqué de façon distincte lorsqu'il y a lieu.
- | Le **troisième volet** est une analyse permettant de cerner les principaux points de repère du secteur. Généralement, cette section renferme aussi des données statistiques qui permettent de comparer le positionnement de la région par rapport aux autres régions de sa catégorie ou encore par rapport à la moyenne du Québec au regard d'une situation ou d'un comportement culturel de la population.
- | Enfin, les **quatrième et cinquième volets** exposent respectivement les forces et les faiblesses du secteur, quelquefois sous le titre de constats, alors que le **sixième volet** contient les principaux enjeux propres au développement du secteur culturel visé.

N°1 ARTS VISUELS, ART PUBLIC ET MÉTIERS D'ART

DESCRIPTION DU SECTEUR

Diffusion | Lieux de diffusion professionnelle reconnus

- Maison des arts de Laval
 - Salle Alfred-Pellan : centre d'exposition principalement axé sur l'art contemporain ; artistes professionnels de la région et d'ailleurs ;
 - Foyer de la Maison des arts : mise en valeur des artistes majeurs, de la collection permanente de la Ville et projets ponctuels de diffusion des artistes de la région.
 - Galerie Verticale : centre d'artistes autogéré et centre d'exposition en art contemporain.

| Autres lieux publics où se tiennent des expositions

- Hall des arts de l'hôtel de ville : principalement réservé aux artistes de la région.
- Hall de la salle André-Mathieu : attenant à la salle de spectacle ; ouvert à tous.
- Bibliothèques : diffusion selon les disponibilités d'espace ; priorité aux artistes, principalement des quartiers où est sise la bibliothèque.
- Maison André-Benjamin-Papineau : bien culturel classé où se tiennent des expositions gérées par l'Association lavalloise pour les arts plastiques.
- Village des arts : lieu de diffusion en période estivale, sur le site du Centre de la nature.
- Galerie La vieille caserne : lieu d'exposition du quartier Sainte-Rose destiné principalement aux membres de Rose-art.

Œuvres et collections

- | Collection permanente composée de plus de 300 œuvres, propriété de Ville de Laval qui possède aussi une politique d'acquisition.
- | 27 œuvres d'art public appartenant à la collection de Ville de Laval et 52 œuvres d'art public dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture (loi du 1%), principalement des sculptures et des peintures murales exposées dans les édifices publics.

CRÉATION, RECHERCHE, PRODUCTION OU ATELIER DE TRAVAIL

- | Ateliers du Centre de création d'Argenteuil : pour artistes professionnels, gérés par La Société des arts visuels.
- | Centre de création Bon Pasteur : domaine du textile.
- | Maison des Arts, Atelier 2D/3D : expérimentation et formation pour les membres des organismes.
- | Complexe de la maison André-Benjamin-Papineau
 - Lieu d'échange et de formation pour les artistes de la région ;
 - Atelier 213 : atelier de formation et de travail sur pierre pour les membres ;
 - Siège de l'Association lavalloise pour les arts plastiques (ALPAP).
- | Centre Boileau : atelier de sculpture.
- | Quartier des arts du cheval blanc : ateliers pour les membres de l'Association de l'ouest de Laval.

ÉVÉNEMENTS ET INITIATIVES

- | Expositions à la salle Alfred-Pellan
 - À l'intention des jeunes par Le Musée des enfants (annuel) ;
 - En photographie par la Corporation lavalloise des arts photographiques (semestriels) ;
 - Œuvres d'artistes de la relève, boursiers de la Fondation de soutien des arts de Laval (semestriels).
- | Symposium Rose-Art : exposition estivale dans le Vieux-Sainte-Rose accueillant plus de 100 artistes.
- | Symposium des artistes sur La Route des fleurs.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

- MCCCF** | La salle Alfred-Pellan est un lieu d'exposition reconnu, mais non soutenu au fonctionnement.

Ville de Laval

- | La contribution de la Ville dans le secteur des arts visuels est considérable. En plus d'assumer seule la réalisation des activités se déroulant dans des lieux culturels sous sa responsabilité, la Ville apporte un soutien technique, financier et informationnel à plusieurs organismes et initiatives de ce secteur.
- | Le répertoire de la Ville (en chantier) compte plus de 200 artistes individuels.

- | Treize organismes bénéficient d'un statut de reconnaissance. Trois organismes sont professionnels, sept sont en formation, deux sont en loisir et il y a un organisme de service.

-
- CALQ** | Soutien à la Galerie Verticale art contemporain (Société des arts visuels de Laval).
| Soutien à des artistes en arts visuels : trois se sont partagé 42 000 \$ en 2004-2005.
-

- CAC** | Huit artistes se sont partagé des bourses totalisant 24 800 \$ au cours des cinq dernières années.

N°1 ANALYSE DU SECTEUR

- | La population de Laval fréquente les arts visuels (31,8 %) dans une proportion équivalente à celle de l'ensemble du Québec (32,6 %) ou des régions similaires (27,6 %).
- | En ce qui a trait au nombre de lieux de diffusion subventionnés, la région présente des résultats moindres (pas de galeries subventionnées vs moyenne 0,6 ; un centre d'exposition vs 1,6 ; pas de musées vs 1).
- | Écart considérable quant au nombre d'artistes boursiers (3,3 : moyenne 1999-2003) par rapport à la moyenne du Québec (76,6) et, dans une moindre mesure, aux régions similaires (9,7).
- | Le nombre d'artistes de la région (6) figurant au répertoire de la Politique d'intégration des arts à l'architecture (loi du 1 %) est moindre que celui des régions similaires (19,4) et de la moyenne du Québec (24,6).

CONSTATS

- | Engagement majeur de la Ville dans la mise en valeur des arts visuels.
- | Dynamisme des artistes et des organismes de diffusion.
- | Regroupement d'artistes reconnus et impliqués dans la région.
- | Le positionnement géographique de la Galerie Verticale demande à être réévalué.
- | Programmation consistante et diversifiée à la salle Alfred-Pellan de la Maison des arts.
- | Peu de participation des partenaires financiers dans ce secteur artistique.
- | Absence de recensement des artistes de la relève.
- | Absence de programme de soutien aux artistes individuels et aux artistes de la relève.
- | Peu ou pas d'équipements servant à la création, production et diffusion pour le secteur professionnel.
- | Absence de soutien pour l'accueil en résidence d'artistes d'ici et d'ailleurs.
- | Absence de soutien financier quant au fonctionnement de la salle Alfred-Pellan.
- | Méconnaissance des citoyens des lieux de diffusion régionaux, leurs missions et leurs critères de sélection.
- | Précarité financière des artistes et organismes professionnels.

ENJEUX

- | Doter la ville d'une politique de diffusion des arts visuels en regard à la conservation, l'acquisition et la diffusion intra-murales et extra-murales.
- | Rendre accessibles des lieux adéquatement aménagés permettant d'exercer des activités de recherche, de création de production et de diffusion pour le secteur de la relève et des professionnels.
- | Effectuer les démarches nécessaires afin que la salle Alfred-Pellan, reconnue par le MCCCCF, reçoive un budget annuel et récurrent pour le fonctionnement de ce centre d'exposition.
- | Recenser les artistes individuels de la région.
- | Soutenir la Galerie Verticale dans son projet de relocalisation.
- | Effectuer les démarches nécessaires permettant d'accroître la visibilité des organismes et artistes professionnels de la région autour d'un pôle d'attraction culturel majeur, telle la Maison des arts.
- | Développer le partenariat avec l'entreprise privée et les institutions scolaires et mettre en place un cadre permanent d'échange.
- | Soutenir la promotion des artistes individuels de la région.
- | Mettre en place une table de concertation pour le secteur.

PRIORITÉS

- | Effectuer les démarches nécessaires afin que la salle Alfred-Pellan, reconnue par le MCCCCF, reçoive un budget annuel et récurrent pour le fonctionnement du centre d'exposition.
- | Effectuer les démarches nécessaires permettant d'accroître la visibilité des organismes et artistes professionnels de la région autour d'un pôle d'attraction culturel majeur, telle la Maison des arts.
- | Soutenir la promotion des artistes individuels de la région.
- | Rendre accessibles des lieux adéquatement aménagés permettant d'exercer des activités de recherche, de création de production et de diffusion pour les aspirants professionnels et les professionnels.
- | Doter la municipalité d'une politique de diffusion des arts visuels en regard à la conservation, l'acquisition et la diffusion intra-murales et extra-murales.

N°2 HISTOIRE ET PATRIMOINE

DESCRIPTION DU SECTEUR

Patrimoine bâti et biens classés

- | La Loi sur les biens culturels accorde une protection à quatre maisons classées et à une maison reconnue ; l'église Sainte-Rose, elle aussi reconnue, contient une collection d'œuvres d'art classée.
- | Anciennement constituée de quatorze entités municipales, l'Île compte encore aujourd'hui plusieurs places d'églises qui font ressortir l'existence de noyaux de villages anciens et témoignent de l'histoire de l'Île Jésus, par exemple ceux de Saint-François-de-Sales, de Saint-Vincent-de-Paul et de Sainte Rose.
- | 42 bâtiments religieux érigés avant 1975 ont été recensés, dont onze présentent un intérêt patrimonial ou encore recèlent d'importantes œuvres artistiques.

Patrimoine naturel et agricole

- | Longtemps constitué majoritairement de milieux naturels bordés de plans d'eau, d'îles, de marécages et de berges, le territoire de l'Île Jésus abrite encore, de nos jours, certains lieux naturels à potentiel historique.
- | Des actions visant la conservation sont menées afin d'assurer la conservation du Bois-Papineau, du Bois de l'Équerre et la préservation de nombreux terrains humides qui abritent une faune aquatique et aviaire de même qu'une flore exceptionnelle.
- | Joyau du patrimoine naturel, le refuge faunique de la Rivière-des-Mille-Îles constitue à la fois un lieu de conservation et d'interprétation où l'organisme Éco-nature propose une programmation à la fois éducative et récréative.
- | Des efforts sont consacrés pour préserver le caractère agricole qui a longtemps marqué le développement de l'Île ; des circuits horticoles et des produits du terroir sont offerts.

Patrimoine documentaire

- | La Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus (SHGÎJ) gère un centre documentaire où sont conservés des fonds d'archives privés et des données microfilmées de l'époque seigneuriale.
- | La division Gestion documentaire du Service de greffe de la Ville conserve des fonds d'archives dont certains documents sont accessibles sur le site Internet de Laval.

Regroupements / associations

- | Outre sa contribution à la conservation du patrimoine documentaire, la SHGÎJ mène des recherches sur l'histoire et contribue à l'animation et à la mise en valeur du patrimoine. Son expertise couvre divers domaines : la géographie, l'écologie, l'éducation et le passé religieux de l'Île Jésus.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

Ville de Laval

- | La Ville réalise des projets de recherche, de conservation et de sensibilisation liés à ses attraits historiques comme, par exemple, la production de la brochure [Le Circuit des 27 calvaires et croix de chemin](#) et le développement du programme [Marcher et découvrir Laval...](#)

MCCCF

- | Dans le cadre du programme Soutien à la restauration du patrimoine religieux, les églises Sainte-Rose, Saint-Vincent-de-Paul et Saint-François-de-Sales ont bénéficié d'aide financière. D'importants travaux de maçonnerie restent à entreprendre à l'église Sainte-Rose.
- | Réalisation d'un inventaire en patrimoine religieux en 2003-2004.

Entente de développement culturel MCCCF-Ville de Laval

- | Depuis de nombreuses années, le Ministère et la Ville ont réalisé plusieurs projets où différentes facettes du patrimoine font l'objet de recherches et de diffusion.

ANALYSE DU SECTEUR

- | Aucune institution ne se consacre à la diffusion ni à l'interprétation du patrimoine.
- | En matière d'archives, malgré les intentions formulées dans la politique culturelle de la Ville, les efforts du milieu n'ont pas permis l'implantation d'un centre d'archives, et tout porte à croire que cette problématique ne devrait pas être résolue dans un avenir rapproché.
- | La proportion de la population qui fréquente des centres d'archives (10,2%) est plus faible que la moyenne québécoise (11,4%) et la perception de l'accessibilité est aussi moindre (30,9% vs 43,4%).

CONSTATS

- | Ensembles patrimoniaux d'intérêt dans la région, mais peu connus, recensés et conservés.
- | Circuit de mise en valeur du patrimoine régional pour les quartiers municipaux anciens.
- | Présence de partenaires dynamiques dont le SHGÎJ et Éco-Nature.
- | Méconnaissance au sein de la population de l'histoire de Laval et faible prise en compte de cette dimension dans l'affirmation de l'identité régionale.
- | Amélioration des actions quant à la protection et à la mise en valeur du patrimoine régional.
- | Absence d'un centre d'archives agréé.
- | Absence de lieux permettant de prendre connaissance de l'histoire de Laval.
- | Peu de concertation entre les divers services municipaux et organismes du milieu.
- | Plusieurs études réalisées dans le cadre des ententes antérieures Ville et MCCCF.

N°2 ENJEUX

- | Réaliser un inventaire des études en vue d'identifier les interventions favorisant la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel, bâti, agricole, archéologique, architectural, historique, paysager et culturel.
- | Mettre en place un centre d'archives agréé.
- | Favoriser la mise en place de programmes et d'activités permettant aux citoyens d'avoir accès au patrimoine.
- | Mettre en place un cadre d'échange et évaluer les avenues possibles de coopération et de développement partenarial.
- | Mettre en place des mesures concrètes assurant la protection du patrimoine régional.
- | Évaluer la pertinence de doter Laval d'un centre d'interprétation du patrimoine régional.

PRIORITÉS

- | Réaliser un inventaire du potentiel patrimonial en vue d'identifier les interventions à retenir visant la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel, bâti, agricole, archéologique, architectural, historique, paysager et culturel.
- | Mettre en place des mesures concrètes assurant la protection du patrimoine régional.
- | Mettre en place un centre d'archives agréé.
- | Favoriser la mise en place de programmes et d'activités permettant aux citoyens d'avoir accès au patrimoine.

N°3 MUSÉOLOGIE SCIENTIFIQUE

DESCRIPTION DU SECTEUR

Institutions muséales reconnues, à vocation scientifique

- | Le Centre des sciences de l'espace permet au visiteur de se familiariser avec l'histoire de la conquête spatiale et l'évolution des sciences et de la technologie liées à l'exploration spatiale.
- | Le Parc de la Rivière-des-Mille-Îles est un site où l'organisme Eco-nature veille à la protection et à la mise en valeur des espaces naturels et propose des activités d'éducation environnementale.
- | Le Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier permet aux visiteurs de se familiariser avec l'univers des biosciences et de la biotechnologie.

Autres initiatives à vocation scientifique

- | Le Centre d'interprétation de l'eau (C.I.EAU) vise à faire connaître le chemin qu'emprunte l'eau dans un milieu urbain et à sensibiliser la population à l'importance de préserver cette ressource. Il s'agit d'un OBNL en développement, soutenu par la Ville de Laval.
- | La Centrale de la Rivière-des-Prairies d'Hydro-Québec est une centrale électrique où le public peut se familiariser avec l'histoire de la production électrique.
- | Observatoire d'astronomie du Centre de la Nature.

N°3 CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

Ville de Laval

- | Apporte son soutien aux institutions muséologiques à caractère scientifique.
- | Une table de concertation en muséologie est pilotée par le Bureau des arts et de la culture à laquelle participe chacune des institutions à vocation scientifique.

MCCCF

- | Le Centre des sciences de l'espace, le Parc de la Rivière-des-Mille-Îles et le Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier sont des organismes reconnus qui ne bénéficient toutefois d'aucun soutien financier au fonctionnement.

Entente de développement culturel MCCCF-Ville

- | Soutien financier apporté à des projets visant le développement d'activités d'animation, de projets d'interprétation et de recherche sur la technologie de l'exploitation du sol lavallois.

Entente spécifique en matière de culture scientifique et technique

- | Une entente spécifique en matière de culture scientifique et technique 2006-2009 liant divers partenaires dont la Ville et la CRÉ de Laval, dans le but de consolider les activités de culture scientifique sur le territoire de Laval. Cette entente vise à faire de Laval une région phare en culture scientifique et technique en associant les partenaires dans le développement d'une stratégie concertée de promotion, de diffusion, de sensibilisation et de dialogue auprès des jeunes et du grand public.

ANALYSE DU SECTEUR

- | Les données ayant servi à l'établissement de comparaisons entre régions dans le cadre de l'analyse statistique produite par le Ministère ne contiennent pas de résultats ayant trait spécifiquement à la fréquentation des institutions muséales scientifiques. En ce qui concerne les musées en général, les habitudes de fréquentation de la population de Laval (43,0 %) sont du même ordre que celles constatées ailleurs au Québec (41,7 %) et s'avèrent supérieures à celles des régions du même type (36,7 %).
- | La proportion de la population jugeant les musées accessibles (49,3 %) est moindre que celle de la moyenne québécoise (61,6 %), mais se rapproche de celle des régions similaires (52,8 %).

CONSTATS

- | Dynamisme des institutions liées à la diffusion de la culture scientifique.
- | Présence de la Cité de la Biotech dans la région.
- | Même collection présentée depuis des années dans certains lieux muséaux à caractère scientifique.
- | Infrastructures insuffisantes pour la diffusion et la sensibilisation de la culture scientifique.
- | Fragilité des liens avec le milieu scolaire.
- | Difficulté de tisser des liens avec les entreprises privées.

ENJEUX

- | Effectuer les démarches nécessaires afin que les institutions scientifiques reconnues reçoivent un budget annuel et récurrent pour leur fonctionnement.
- | Soutenir les initiatives visant à améliorer les équipements servant à la diffusion et à la sensibilisation à la culture scientifique.
- | Renforcer la concertation entre les institutions muséales et le milieu scolaire.
- | Soutenir les initiatives permettant le développement du partenariat avec le secteur public et le secteur privé et faciliter la mise en place d'un cadre permanent d'échange.
- | Mettre en place une table de concertation et d'échange en matière de culture scientifique.

PRIORITÉS

- | Effectuer les démarches nécessaires afin que les institutions scientifiques reconnues reçoivent un budget annuel et récurrent pour le fonctionnement.
- | Soutenir les initiatives visant à améliorer les équipements servant de diffusion et de sensibilisation à la culture scientifique.
- | Mettre en place une table de concertation et d'échange en matière de culture scientifique.
- | Soutenir les initiatives permettant le développement du partenariat avec l'entreprise publique et le secteur privé et faciliter la mise en place d'un cadre permanent d'échange.

N°4 LETTRES ET BIBLIOTHÈQUES

DESCRIPTION DU SECTEUR

Édition | Quatre éditeurs agréés : Éditions Trois, Éditions Guy Saint-Pierre, Groupe Beauchemin et Les Éditions Lauzier.

Diffusion : bibliothèques et librairies

- | Un distributeur agréé et six librairies agréées.
- | **La Ville de Laval compte un réseau de dix bibliothèques réparties sur le territoire :**
- | Outre les services de prêt de documents et de consultation sur place, le réseau offre des services en ligne. 79 postes multiservices sont disponibles pour la clientèle.
- | En 2005 : 68 207 abonnés, 2 533 983 prêts de documents et 1 016 600 d'entrées.
- | Le réseau compte deux entités particulières :
 - La Bibliothèque multiculturelle : collections diversifiées (tant au regard du moyen que de la langue), services administratifs du réseau et division Expertise et Planification.
 - Le Centre de ressources documentaires Alain-Grandbois : collections spécialisées, laboratoire informatique, bureaux de la Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus.
- | L'Annexe : réserve en circuit fermé (prêts par le biais de l'intra-réseau).

Regroupement et organismes

- | L'Association des bibliothèques publiques de Laval-Lanaudière-Laurentides est une association qui permet la mise en commun de l'expertise, l'harmonisation des politiques, la promotion des bibliothèques publiques et l'organisation d'activités d'animation culturelle et de médiation de la lecture.
- | La Société littéraire de Laval (SLL) favorise le développement de la vie littéraire à Laval en regroupant les écrivaines et les écrivains en émergence ou reconnus ; elle publie la revue Brèves littéraires ; elle organise des concours, des ateliers d'écriture et des cafés littéraires ; elle décerne aussi des prix littéraires.
- | La Fondation Lavalloise des Lettres, créée en décembre 2003, a pour mission d'être à Laval et dans la francophonie, un foyer actif pour la sauvegarde et la promotion des arts littéraires de langue française.

Événements

- | Le Festival du livre jeunesse Laval cherche à promouvoir le plaisir de la lecture et de l'écriture tant auprès des enfants que des adolescents.
- | Le Festival de Trois est un rendez-vous littéraire reconnu qui vise à faire découvrir à un large public des textes majeurs de la littérature québécoise et française en suscitant la collaboration de prestigieux praticiens du théâtre, de la musique et du cinéma.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

Ville de Laval

- | En plus d'assurer le fonctionnement de son réseau de bibliothèques, la Ville a développé un programme d'animation culturelle et de médiation de la lecture à l'intention de diverses clientèles.
- | Un soutien est aussi accordé aux quatre organismes professionnels du secteur.

MCCCF

- | Dans le cadre du programme [Soutien au développement des collections des bibliothèques publiques autonomes](#), en 2004-2005, une aide financière totale de 880 000 \$ a été accordée à la Ville de Laval pour l'achat de documents pour l'ensemble de son réseau.
- | Depuis vingt ans, cinq bibliothèques ont fait l'objet d'une construction, d'un agrandissement ou d'un réaménagement, grâce à l'aide financière du Ministère.
- | En 2006, deux agrandissements sont prévus, soit les bibliothèques Gabrielle-Roy et Yves Thériault.

Entente de développement MCCCF-Ville de Laval

- | Soutien financier accordé pour la tenue du Festival du livre jeunesse Laval .

CALQ

- | Six écrivains de Laval ont bénéficié d'une bourse au cours des années 2004, 2005 et 2006.
- | Le Festival de Trois a été soutenu financièrement depuis quelques années.

SODEC

- | Subvention de 46 600 \$ à deux éditeurs pour soutenir l'édition et la promotion au Québec.

CAC

- | Soutien aux Éditions Trois enr. et à une douzaine d'écrivains de la région depuis 2000 pour un soutien annuel moyen de 84 500 \$.

N°4 ANALYSE DU SECTEUR

- | Le secteur des lettres (création) présente des résultats inférieurs à la moyenne québécoise, mais en ce qui a trait à la diffusion, Laval présente de bons résultats.
- | En moyenne, depuis cinq ans, on compte moins de boursiers en littérature (1,5) et d'éditeurs agréés (4) par rapport aux régions similaires (4,1 et 7,8) et à la moyenne québécoise (7,4 et 10,2).
- | La région compte moins de librairies agréées (6) que les régions similaires (11,6) ou encore la moyenne du Québec (12,3).
- | Dans les bibliothèques publiques, le nombre de livres par habitant (2) est moindre que la moyenne québécoise (2,3), mais le nombre de prêts de livres par habitant est équivalent (5,2).
- | Les taux de lecture (62,1 %) ainsi que la fréquentation des bibliothèques (61,1 %) sont légèrement supérieurs à ceux de la moyenne québécoise (59,2 et 54,3 %) et des régions similaires (56,9 et 54,3 %). On note une progression de 15 % du taux de fréquentation depuis cinq ans. 94,9 % de la population estime que les bibliothèques sont facilement accessibles selon un sondage (2004).
- | La région obtient des résultats supérieurs à la moyenne quant à la fréquentation des librairies (76,4 vs 71,2 %) et à l'achat de livres (70,6 vs 63 %).

CONSTATS

- | Laval compte un réseau de bibliothèques qui se déploie en plusieurs points de services de proximité, accessibles à la population.
- | Implication majeure des organismes professionnels qui contribuent à la mise en valeur du livre, de la lecture, et des auteurs d'ici et d'ailleurs.
- | Existence d'initiatives du réseau des bibliothèques visant la promotion de la lecture.
- | Précarité financière des organismes littéraires.
- | Difficulté à faire connaître les auteurs de la région.
- | Mise à jour nécessaire du plan de développement des bibliothèques.

ENJEUX

- | Accroître les projets de promotion de la lecture et de l'écriture.
- | Soutenir adéquatement la création, la production, la promotion et la diffusion d'œuvres littéraires.
- | Développer le partenariat entre le réseau des bibliothèques, les commissions scolaires, les auteurs et organismes de la région.
- | Bonifier les mesures de soutien financier à l'intention des écrivains professionnels, de la relève et des organismes littéraires.
- | Mettre sur pied des projets de mentorat entre les auteurs professionnels et les jeunes auteurs.
- | Consolider et développer des événements majeurs afin d'en accroître leur rayonnement.
- | Mettre à jour le plan de développement des bibliothèques.

PRIORITÉS

- | Enrichir les mesures de soutien financier à l'intention des écrivains professionnels, de la relève et des organismes littéraires.
- | Développer le partenariat entre le réseau des bibliothèques, les commissions scolaires, les auteurs et organismes de la région.
- | Soutenir adéquatement la création, la production, la promotion et la diffusion d'œuvres littéraires.
- | Consolider et développer des événements majeurs afin d'en accroître leur rayonnement.

N°5 ARTS DE LA SCÈNE

DESCRIPTION DU SECTEUR

Deux diffuseurs pluridisciplinaires reconnus

- | La Corporation de la salle André-Mathieu diffuse à la salle du même nom : 827 sièges, attenante au collège Montmorency.
- | La Maison des arts de Laval : programmation diversifiée, dont des spectacles pour le jeune public au théâtre Des Muses ; des spectacles de musique dans le Foyer de la Maison des arts.

Autres lieux de diffusion sous la responsabilité de la Ville

- | Le Centre de la nature est un site où différents spectacles extérieurs sont produits en été :
 - Amphithéâtre pouvant accueillir environ 200 personnes ;
 - Espace extérieur pour la diffusion de spectacles d'envergure dont certains dans le cadre du Mondial choral Loto-Québec.
- | Le théâtre de la Grangerit (sur le site du complexe culturel André-Benjamin-Papineau), le théâtre du Vieux-Saint-Vincent, principalement en période estivale et le théâtre Du bout de l'île sont des salles de petite taille où l'on présente des spectacles variés s'adressant à divers publics.

Lieux de création, de recherche, de production et de diffusion

- | Outre ceux identifiés précédemment qui servent d'abord pour la tenue de représentations, d'autres lieux sont utilisés pour la production, pour répéter ou pour tenir des ateliers : Le centre d'Argenteuil, le centre Bon-Pasteur, le centre Arménien, le centre Vimont et la salle Marcellin-Campagnat du Collège Laval.

Organismes en arts de la scène

- | Plusieurs organismes liés aux arts de la scène sont actifs à Laval.
- | Musique ou chant choral : Orchestre symphonique de Laval, Orchestre symphonique des jeunes de Laval-Laurentides, Harmonie Laval, Big Band médium swignant, Arts et spectacles de Laval, Chœur de Laval, Petits chanteurs de Laval, Voix d'Elles et Collège Vocal.
- | Théâtre ou opéra : théâtre Bluff, Harpagon théâtre, théâtre Du P'tit Loup, Productions le p'tit monde, théâtre de L'art lyrique de Laval, Opéra Bouffe du Québec et Productions Belle lurette.
- | Danse ou ballet : compagnie de danse Claude Pilon, ensemble folklorique Les bons Diables, ensemble folklorique Les Pieds légers de Laval, R2K2, troupe Flash, maison de Ballet théâtre Reflet.
- | Humour : ADAM.

Événements

- | Le Mondial choral Loto-Québec : la première édition tenue en 2005, cet événement annuel, a réuni des chœurs et des ensembles vocaux du Québec et d'ailleurs ; répertoire varié : classique, populaire, jazz, folklore et opéra.
- | La Rencontre Théâtre-Ados offre une variété d'activités (spectacles, ateliers, lectures publiques) dans le cadre d'un événement bisannuel s'adressant à un public d'adolescents.
- | Le Festival des Orchestres des jeunes se tient aux deux ans à Laval à l'initiative de l'Association des orchestres de jeunes du Québec, dont le siège social est situé aussi à Laval.

N°5 CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

Ville de Laval

- | En plus d'agir à titre de diffuseur reconnu, la Ville met à la disposition des organismes son expertise et ses ressources. Elle rend disponibles des lieux et des équipements, contribue à la diffusion de l'information et accorde un soutien financier aux organismes selon une catégorisation qu'elle a elle-même établie : dix professionnels, seize en formation et quinze en loisir. Deux organismes de service complètent son expertise.

MCCCF

- | Reconnaissance et soutien aux deux diffuseurs : la Corporation de la salle André-Mathieu (diffuseur majeur) et la Maison des arts de Laval (diffuseur intermédiaire).
- | L'Orchestre symphonique des jeunes de Laval-Laurentides est reconnu et bénéficie d'une aide ponctuelle pour appuyer la réalisation de certains projets.
- | Soutien financier annuel à l'Association des orchestres de jeunes du Québec.

CALQ

- | Soutien à l'Orchestre symphonique de Laval, au théâtre Bluff, à l'événement Rencontre Théâtre Ados et au théâtre Du bout de l'île. Quarante-quatre artistes ont obtenu des bourses entre 2001 et 2005 ; ils se sont partagé un montant total de 178 000 \$ (quatre boursiers, 17 900 \$ en 2004-2005).

SODEC

- | Un soutien financier de 59 000 \$ a été apporté en 2004 à trois entreprises dans le domaine du disque et du spectacle.

Entente de développement en culture MCCCF-Ville de Laval

- | Différentes initiatives novatrices et structurantes s'adressant à la jeunesse ont été soutenues depuis 1996, dont une aide de 32 000 \$ à Rencontre Théâtre-Ados en 2004-2005.

CAC

- | Aide financière à l'Orchestre symphonique de Laval ainsi qu'à cinq autres organismes et quatorze artistes entre 2001 et 2005 pour un soutien annuel moyen de 52 500 \$.

ANALYSE DU SECTEUR

- | Les résultats de la région par rapport aux moyennes québécoises sont relativement semblables : participation aux spectacles institutionnels (39,8 vs 36,2%) ou de variétés (42,4 vs 40,5%), nombre de sorties/spectacles par ceux qui les fréquentent (5,2 vs 6,0), population jugeant facilement accessibles les spectacles (85,2 vs 81,4%).
- | Le taux de fréquentation des spectacles dans la métropole par la population de la région (58,9%) est le plus élevé des régions périphériques (48,2%).
- | La portion de la population désirant voir plus de spectacles (64,6%) est la plus faible au Québec.
- | Le nombre de boursiers (10,5) et de producteurs spécialisés ou multidisciplinaires (6) sont parmi les plus faibles (moyennes québécoises : 33 et 20,3).

CONSTAT

- | Engagement majeur de la municipalité pour le secteur des arts de la scène.
- | Plusieurs lieux de diffusion, notamment durant la période estivale.
- | Dynamisme des deux diffuseurs reconnus.
- | Existence de plusieurs événements novateurs : la Rencontre Théâtre-Ados, le Mondial choral Loto Québec, le Festival des orchestres des jeunes, etc.
- | Réalisation de plusieurs projets par l'entente de développement culturel entre le Ministère et la Ville de Laval.
- | Orientations peu définies des lieux de diffusion situés sur l'ensemble du territoire.
- | Précarité financière de certains organismes professionnels.
- | Difficulté des certains organismes professionnels à développer leur mise en marché et consolider leur clientèle.
- | Besoin de locaux adéquats pour la recherche, production et expérimentation pour le secteur professionnel.
- | Manque de soutien financier pour la programmation dans les lieux de diffusion situés dans les quartiers.
- | Absence d'intervention concertée permettant le développement partenarial d'affaires avec les entreprises culturelles de la région.
- | Difficulté de plusieurs organismes à promouvoir les activités artistiques professionnelles dans la région.
- | Isolement géographique des organismes professionnels.

ENJEUX

- | Développer le partenariat entre l'entreprise privée et les institutions scolaires et mettre en plan un cadre permanent d'échange.
- | Rendre accessibles des lieux adéquatement aménagés permettant d'exercer des activités de recherche, de création, de production et d'expérimentation.
- | Doter la municipalité d'une politique de diffusion des arts de la scène.
- | Favoriser les projets permettant de diversifier les sources de revenus des organismes.
- | Participer à la consolidation des organismes professionnels.
- | Mettre en place des interventions concertées et récurrentes afin d'intégrer le milieu des affaires à la cause des arts et de la culture.
- | Soutenir la mise en marché et la promotion des arts et de la culture.

PRIORITÉS

- | Participer au renforcement des assises professionnelles.
- | Favoriser les projets permettant de diversifier les sources de revenus des organismes.
- | Effectuer les démarches nécessaires permettant d'accroître la visibilité des organismes et artistes professionnels de la région autour d'un pôle d'attraction culturel majeur, telle la Maison des arts.
- | Soutenir la mise en marché et la promotion des arts et de la culture.
- | Rendre accessibles des lieux bien aménagés permettant d'exercer des activités de recherche, de création, de production et d'expérimentation.

N°6 SENSIBILISATION ET FORMATION AUX ARTS ET À LA CULTURE

DESCRIPTION DU SECTEUR

Institutions scolaires et programmes en arts

- | Laval compte 60 écoles primaires et 20 écoles secondaires francophones réparties sur le territoire. De ce nombre, deux écoles primaires offrent un programme musical et trois écoles secondaires offrent une formation spécialisée en musique ou en arts plastiques. La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier compte dix écoles primaires et cinq écoles secondaires anglophones. Dix écoles privées (primaires et secondaires) font aussi partie du territoire.
- | Le Collège Montmorency fréquenté par près de 5 000 élèves au régulier et 3 000 à temps partiel, offre des programmes préuniversitaires en arts plastiques, en danse et en arts et lettres (options en cinéma, en communications, en langues, en culture et traduction et en littérature) et il est le seul établissement au Québec à offrir un programme de techniques de muséologie.
- | L'Université du Québec à Montréal offre plusieurs programmes de formation dans les locaux du collège, dont un programme en arts visuels, certificat en arts plastiques.

Formation spécialisée

- | L'Orchestre symphonique des jeunes de Laval-Laurentides (OSJLL) en musique.
- | L'ensemble folklorique Les Bons diables en danse traditionnelle et folklorique.
- | Les Petits chanteurs, les Voies Boréales et les Voix d'Elles en chant choral.

Ressources et événements culturels

- | Dans le cadre du programme La culture à l'école, quatre artistes, neuf écrivains et dix organismes figurent au répertoire des ressources pour la tenue d'activités culturelles dans le milieu scolaire.
- | Plusieurs institutions offrent des activités de sensibilisation à différents aspects des arts et de la culture et offrent des programmations spécialement conçues pour la clientèle scolaire :
 - La Maison des arts présente Les Grandes Sorties jeune public (arts de la scène) et des expositions à la salle Alfred-Pellan (arts visuels).
 - En culture scientifique, Éco-Nature propose des programmes d'éducation à l'environnement au Parc de la Rivière-des-Mille-Îles ; le Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier et le Centre des sciences de l'espace offrent des activités visant l'appropriation de notions scientifiques.
- | Des événements spécifiques se tiennent à Laval :
 - La Rencontre Théâtre-Ados, un festival de théâtre à l'intention des élèves du secondaire.
 - Le Festival du livre jeunesse de Laval, une rencontre des auteurs avec la clientèle scolaire.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

Ville de Laval

- | Outre les efforts déployés à la Maison des arts pour accorder une attention particulière à la sensibilisation et à la formation aux arts et à la culture, la Ville soutient plusieurs initiatives qui poursuivent cet objectif.

MCCCF

- | En 2004-2005, dans le cadre du programme **La Culture à l'école**, un montant d'environ 75 000 \$ a permis de soutenir 54 projets d'écoles impliquant des ressources professionnelles.

Entente MCCCF-Ville de Laval

- | La sensibilisation des clientèles scolaires aux arts et à la culture est un objectif qui figure à l'entente 2002-2005. Plusieurs projets en lien avec cette orientation ont bénéficié des ressources financières dévolues à l'entente depuis 1996.

Commission scolaire de Laval

- | La Commission scolaire s'efforce d'intégrer les arts dans ses écoles par des activités variées (Semaine des arts) et des programmes qui se démarquent (l'école secondaire Curé-Antoine-Labelle a remporté le prix Essor national en 2004).

ANALYSE DU SECTEUR

- | Aucune institution n'offre de formation artistique de haut niveau.
- | En contrepartie, l'effort des différents partenaires culturels, ceux du milieu scolaire et de la Ville, afin de développer une offre culturelle adaptée aux besoins de la clientèle scolaire, est une caractéristique significative de la dynamique culturelle de la région.
- | 35 000 jeunes spectateurs participent annuellement à une activité à la Maison des arts.

FORCES

- | Efforts des organismes du milieu pour offrir des activités adaptées au milieu scolaire.
- | Tenue d'un événement théâtral national (Rencontre Théâtre-Ados) s'adressant exclusivement à la clientèle adolescente.
- | Soutien de la Ville pour des activités culturelles pour les jeunes.
- | Engagement des commissions scolaires pour l'intégration de la culture à tous les niveaux de la structure scolaire.
- | Forte participation du milieu scolaire aux activités de sensibilisation des institutions culturelles.

N°6 **CONSTATS**

- | Effort des organismes du milieu pour offrir des activités adaptées au milieu scolaire.
- | Tenue d'un événement théâtral national (Rencontre Théâtre-Ados) s'adressant exclusivement à la clientèle adolescente.
- | Soutien de la municipalité pour les activités culturelles pour l'enfance et la jeunesse.
- | Difficulté de maintenir des liens permanents avec le milieu scolaire lavallois en raison des contraintes inhérentes à chaque organisation (horaire, transport, programmation, financement).
- | Participation active du milieu scolaire de Laval dans les programmes offerts par les diffuseurs régionaux.

ENJEUX

- | Poursuivre la collaboration entre la Ville de Laval et les organismes pour la réalisation d'activités adaptées au milieu scolaire.
- | Consolider les liens entre les institutions scolaires et le milieu culturel, là où cette collaboration demeure perfectible.
- | Sensibiliser les jeunes aux arts et à la culture.
- | Développer des ententes entre les divers partenaires ayant des objectifs communs, soit de développer les programmes de sensibilisation dans les domaines des arts, de la littérature et du patrimoine pour la clientèle jeunesse et adulte.
- | Développer des ententes entre le milieu des arts, les diffuseurs et la commission scolaire de la région plus englobantes que le seul programme [La culture à l'école](#).

PRIORITÉS

- | Poursuivre la collaboration entre la Ville de Laval et les organismes pour la réalisation d'activités adaptées au milieu scolaire.
- | Consolider les liens entre les institutions scolaires et le milieu culturel, là où cette collaboration demeure perfectible.
- | Développer des ententes entre les divers partenaires ayant des objectifs communs, soit de développer les programmes de sensibilisation dans les domaines des arts, de la littérature et du patrimoine pour la clientèle jeunesse et adulte.

N°7

COMMUNICATIONS

DESCRIPTION DU SECTEUR

- Radio** | Radio Boomer, CFAV radio nostalgie, 1570 sur la bande MA.
| 105,7 Rythme-FM, une composante d'un réseau panquébécois.

Médias écrits

- | Environ 25 publications hebdomadaires, bimensuelles ou mensuelles ; une majorité d'entre elles s'adressent à des clientèles spécifiques : communautés culturelles, gens d'affaires, population d'un quartier ou encore une publication en langue anglaise, [The Chomedey News](#).
- | Leader des publications lavalloises, [le Courrier Laval](#), tiré à plus de 108 000 exemplaires, est la seule publication à être distribuée sur l'ensemble du territoire, aussi publié en version anglaise. [Le Courrier Laval](#) est affilié au groupe Transcontinental et publié deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi.

- Télévision** | Une télévision communautaire, la Télévision régionale de Laval, offre une programmation variée à la population de Laval depuis l'automne 2005.

Sites Internet

- | Le site Laval-info (www.lavalinfo.com) est un cybermédia communautaire, sous la responsabilité du Conseil des médias communautaires de Laval, touchant l'actualité générale ; toutes les chroniques passées peuvent être consultées dans la section Archives.
- | [Le Courrier Laval](#) dispose d'un site Internet où un contenu d'information est aussi accessible.
- | Le site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles offre une information complète sur les ministères et organismes qui interviennent à Laval.
- | La Ville de Laval, au terme d'une révision complète, dispose d'un site Internet convivial et d'une facture graphique attrayante. Les citoyens y trouvent toute l'information sur les secteurs qui les intéressent ; des hyperliens permettent d'accéder aux sites des organismes culturels.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

- MCCCF** | Le Conseil des médias communautaires de Laval a bénéficié d'un soutien financier de 15 000 \$.

N°7 ANALYSE DU SECTEUR

- | Le comportement de la population de Laval, en ce qui a trait au secteur des médias, est très similaire à celui qu'on observe en moyenne au Québec : nombre d'heures d'écoute de la télévision par jour (2,8 vs 2,7) ; nombre d'heures d'écoute de la radio/jour (2,9 vs 2,8) ; portion de la population lisant des quotidiens (69,7 vs 73,2 %) ; portion de la population lisant des hebdomadaires régionaux (55,7 vs 60,0 %) ; portion de la population utilisant Internet (58,3 vs 53,4 %).
- | Par rapport au type d'émissions de télévision écoutées, les Lavallois ont des habitudes semblables aux moyennes québécoises pour ce qui est de l'information (82,1 vs 83,8 %), des émissions artistiques (27,0 vs 25,0 %) et des films (71,5 vs 70,3 %), alors qu'une différence apparaît au niveau des émissions de sport qui sont moins regardées (28,7 vs 34,5 %).
- | Les Lavallois s'intéressent davantage à la lecture des revues et magazines (59,6 vs 52,9 %).

CONSTATS

- | Présence d'une presse écrite offrant une couverture de l'actualité régionale et qui est distribuée sur l'ensemble du territoire lavallois.
- | Présence de médias écrits anglophones.
- | Difficulté pour les organismes et les événements à rejoindre le public lavallois.
- | Faible utilisation de la Télévision Régionale de Laval par les organismes de la région.
- | Peu de concertation avec des partenaires afin d'améliorer le rayonnement de la culture diffusé dans la région.
- | Précarité financière de la télévision régionale.

ENJEUX

- | Précarité financière de la télévision régionale.
- | Favoriser les actions permettant de tisser des liens plus étroits avec les médias afin d'assurer une couverture adéquate des arts et de la culture.
- | Assurer la vitalité de l'organisme télévisuel de la région.
- | Mettre en place une table de concertation et d'échange.

PRIORITÉS

- | Assurer la vitalité de l'organisme télévisuel de la région.
- | Favoriser les actions permettant de tisser des liens plus étroits avec les médias afin d'assurer une couverture adéquate des arts et de la culture.
- | Améliorer la visibilité de l'offre culturelle lavalloise dans les médias écrits de la région.
- | Mettre en place une table de concertation et d'échange.

N°8

CINÉMA

DESCRIPTION DU SECTEUR

- Diffusion**
- | La région ne compte plus que trois cinémas commerciaux, dont deux de grande capacité.
 - | Méga-Plex Pont-Viau (Guzzo), 16 écrans.
 - | Colossus (Famous Player), 18 écrans.
 - | Cinéma Tops, 8 écrans ; présentations à rabais (2,99 \$) de films ayant terminé leur diffusion en salle commerciale.
 - | Un ciné-club : salle André-Mathieu ; Bilan 2004-2005 : 18 projections, 8 642 spectateurs.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

- MCCCF**
- | Dans le cadre de La Politique québécoise du cinéma et de la production audiovisuelle, le Ministère a développé un programme pour les organismes de diffusion visant à rendre accessibles des œuvres de répertoire par le biais de ciné-clubs. En 2004-2005, la Corporation de la salle André-Mathieu s'est vu accorder une somme de 15 000 \$ afin de soutenir l'implantation de son ciné-club.

ANALYSE DU SECTEUR

- | Peu de résidents de Laval travaillent dans le domaine du cinéma ou de l'audiovisuel. Le nombre de boursiers (1,3) est moindre que celui de la moyenne des régions similaires (2,3) ou que la moyenne québécoise (37,9) et aucun producteur ou centre d'artistes en arts médiatiques n'a son siège social dans la région.
- | Le taux de fréquentation des cinémas (83,1 %) est plus élevé que celui de la moyenne québécoise (76,9 %), de même que le taux de ménages faisant la location de films (62,7 vs 53,1 %).
- | Les résultats de la région s'avèrent semblables à ceux de la moyenne québécoise en ce qui a trait au nombre de sorties au cinéma par ceux qui les fréquentent (10,2 vs 11,3), au nombre d'écrans par 100 000 habitants (10,8 vs 10,4) et au pourcentage de la population jugeant les cinémas facilement accessibles (91,7 vs 88,9 %).

CONSTATS

- | Facilité d'accès des œuvres de répertoire par le biais de certaines bibliothèques de la région et du ciné-club de Laval.
- | Facilité d'accès et bonne fréquentation des œuvres cinématographiques commerciales.
- | Précarité des organismes sans but lucratif en ce qui a trait à la diffusion d'œuvres cinématographiques.

ENJEUX

- | Favoriser les actions permettant d'augmenter l'offre et la fréquentation du cinéma d'auteurs dans la région.
- | Accroître l'accessibilité, dans le réseau des bibliothèques, des œuvres de répertoire.
- | Reconnaître et soutenir la diffusion d'œuvres cinématographiques.

PRIORITÉS

- | Reconnaître et soutenir la diffusion d'œuvres cinématographiques d'ici et d'ailleurs.
- | Favoriser les actions permettant d'augmenter l'offre et la fréquentation du cinéma d'auteurs dans la région.
- | Accroître l'accessibilité des œuvres de répertoire dans le réseau des bibliothèques.

N°9 RELÈVE ARTISTIQUE

DESCRIPTION DU SECTEUR

La relève englobe des artistes de moins de 35 ans en début de carrière qui se consacrent essentiellement au développement de leur pratique et de l'avancement de l'art dans un contexte professionnel.

Organismes et événements

- | Sur le territoire lavallois, une dizaine d'organismes professionnels réservent une place à la relève autant en arts visuels, en arts de scène, qu'en littérature.
- | Un volet relève est réservé dans quelques événements produits par la municipalité dont Envol danse (soirée élite) et la programmation du Village des arts au Centre de la nature.
- | Exposition d'œuvres d'artistes de la relève boursiers de la Fondation de soutien des arts de Laval (bisannuel, à la salle Alfred-Pellan).
- | De nombreux jeunes des établissements scolaires participent aux concours Cégep en spectacle et Secondaire en spectacle (plus de 250 jeunes ont participé à la 4e édition en 2005 dans ce dernier cas).

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

La Fondation de soutien aux arts de Laval

- | La FSAL vient en aide annuellement à ± 40 jeunes en formation postsecondaire dans un domaine artistique. Près d'un million de \$ a été versé depuis 25 ans.

Ville de Laval

- | La Ville apporte un soutien ponctuel à ses organismes qui intègrent un volet relève à leurs activités.

ANALYSE DU SECTEUR

- | Aucune donnée n'est disponible pour analyser le secteur relève actuellement (ex : combien de jeunes Lavallois sont inscrits à des programmes postsecondaires en arts ?).

CONSTATS

- | Peu de programmes de soutien à la création et à la diffusion spécifique à la relève.
- | Offre de service peu définie pour les artistes de la relève.
- | Difficulté de recenser la relève professionnelle.
- | Absence de lieux pour soutenir la recherche, la création, la production d'œuvres artistiques.
- | Accès limité aux équipements de la municipalité.
- | Méconnaissance des services et équipements de la municipalité.
- | Difficulté pour les intervenants de mettre en marché leur produit.

ENJEUX

- | Développer un réseau d'échange entre les artistes de la relève et le milieu culturel professionnel régional.
- | Mise en place de programmes de soutien s'adressant spécifiquement à la relève.
- | Collecte d'informations et de statistiques permettant de faire une meilleure analyse du secteur.
- | Recenser les artistes de la relève.
- | Développer des outils de promotion spécifiques à la relève.
- | Rendre accessibles des lieux adéquatement aménagés permettant d'exercer des activités de recherche, de création, de production et de diffusion pour le secteur de la relève et des professionnels.

PRIORITÉS

- | Développer un réseau d'échange entre les artistes de la relève et le milieu culturel professionnel régional.
- | Mise en place de programmes de soutien s'adressant spécifiquement à la relève.
- | Rendre accessibles des lieux adéquatement aménagés permettant d'exercer des activités de recherche, de création, de production et de diffusion pour le secteur de la relève et des professionnels.

N°10 LOISIR CULTUREL

DESCRIPTION DU SECTEUR

On entend par « loisir culturel » une activité à caractère culturel pratiquée par un individu désirant s'initier à une forme d'art ou encore pratiquer celle-ci pour son bon plaisir.

Organismes et événements

- | Le chant choral est une forme d'expression artistique populaire à Laval où, en plus des prestations de calibre professionnel, les adeptes peuvent pratiquer cette discipline en participant aux activités des nombreuses chorales que compte Laval.
- | Le Mondial Choral Loto-Québec est un événement annuel, appuyé entre autres par la Ville de Laval et la CRÉ de Laval, qui a connu en deux ans une croissance fulgurante lui permettant de se hisser au rang des événements culturels majeurs d'envergure au Québec.
- | L'atelier Les Tisserins de Laval s'adresse aux personnes qui désirent parfaire leurs connaissances dans le domaine des arts visuels et des métiers d'arts.
- | Le théâtre du Vieux-Saint-Vincent offre des ateliers d'animation en art à l'intention du jeune public en saison estivale.
- | Ville de Laval tient annuellement un concours de photographie permettant de mettre en valeur les moments les plus inoubliables de la vie lavalloise. Lors de l'édition 2005, 22 lauréats ont été honorés dont la thématique était « Le plaisir de vivre à Laval ».
- | Les artistes et artisans amateurs peuvent participer à plusieurs activités et événements organisés par des organismes comme Le Quartier des arts du Cheval Blanc qui tient chaque année le Symposium des artistes sur La Route des fleurs.
- | Des expositions d'œuvres d'artistes de la relève, boursiers de la Fondation de soutien des arts de Laval (à tous les deux ans, à la salle Alfred-Pellan).
- | L'Envol danse est un événement majeur en danse auquel des professionnels sont associés, mais qui s'adresse principalement à la relève.
- | De nombreux jeunes des établissements scolaires participent aux concours Cégep en spectacle et Secondaire en spectacle (plus de 250 jeunes ont participé à la quatrième édition en 2005 dans ce dernier cas).

Regroupement

- | L'Unité régionale de loisir et de sports de Laval (URLS) a été remplacée en 2007 par la Commission régionale en loisir et en sport.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

- MCCCF** | En vertu du programme Soutien aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur, l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) a bénéficié d'un appui financier du MCCCF pour réaliser des activités de loisir culturel liées à la formation et au soutien des jeunes qui pratiquent une activité artistique dans une perspective d'approfondissement.
- | Le renforcement de l'engagement des municipalités dans le secteur culturel amènera possiblement le Ministère à redéfinir son approche en ce qui a trait au loisir culturel.

Ville de Laval

- | La Ville apporte un soutien substantiel au secteur des loisirs.

L'Unité régionale de loisir et de sport de Laval (URLS)

- | Réalise des activités culturelles dont Secondaire en spectacle.

ANALYSE DU SECTEUR

- | La population de Laval consacre en moyenne à ses loisirs un nombre d'heures (8,9 h) à peu près équivalent à celui de la moyenne du Québec (9,3 h).
- | En ce qui a trait aux champs dans lesquels la population de Laval consacre ses loisirs (en amateur), le sport (46,8 %) devance la culture (38,6 %), mais dans une portion moindre que ce qu'on observe dans la moyenne des régions du Québec (culture : 34,4 %, sport 53,4 %).
- | Le taux de participation à des cours de formation en culture (18,4 %) a plus que doublé entre 1999 et 2004 et se situe au premier rang des régions (dont la moyenne est de 10,3 %).

CONSTATS

- | Soutien de la Ville à la programmation d'activités culturelles variées.
- | Le secteur musical est un secteur en croissance susceptible de générer aussi des retombées au niveau professionnel.
- | Forte présence du secteur loisir dans l'ensemble de la région.
- | Accès limité à certains lieux de diffusion dans la région.
- | Difficulté à promouvoir leurs activités.

ENJEUX

- | Fournir les liens entre le milieu professionnel et le loisir.
- | Sensibiliser la clientèle de loisir sur l'importance d'avoir des encadrements (formateurs) professionnels.
- | Soutenir la promotion des activités de loisir.
- | Considérer le loisir artistique et culturel comme un acteur important pour la région.
- | Favoriser les initiatives permettant la diversification des sources de revenus.

PRIORITÉS

- | Favoriser les initiatives permettant la diversification des sources de revenus.
- | Soutenir la promotion des activités de loisir.
- | Sensibiliser la clientèle de loisir sur l'importance d'avoir des encadrements (formateurs) professionnels.
- | Considérer le loisir artistique et culturel comme un acteur important pour la région.



PARTIE 3

Après avoir procédé à une mise en contexte du cadre général dans lequel évolue l'univers culturel de la région en première partie, et d'avoir proposé des clichés spécifiques pour chacun des principaux secteurs disciplinaires en deuxième partie, nous proposons maintenant de compléter le présent portrait en tentant de cerner la dynamique culturelle en fonction d'une lecture d'ensemble.

Aux fins de cette étape, nous nous proposons de répondre à trois questions.

1. OÙ EN EST LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE À LAVAL ?

REPÈRES CONTEXTUELS

Situation socioéconomique

- | Laval jouit d'une structure de gouvernance unique; elle cumule à la fois le statut de ville, de MRC et de région administrative : la région se classe au 2^e rang au niveau de la densité de la population.
- | En 2006, la région compte 376 845 habitants, représentant 5,0 % de la population du Québec et se situe au 7^e rang.
- | Laval est une ville région urbaine dont 22 % du territoire se situe en zone agricole permanente.
- | Le taux de croissance de la population (2001-2011) est estimé à 8,6 %, soit le 4^e plus élevé au Québec.
- | Près d'un habitant sur cinq (19 %) est un allophone, situation qui place Laval au deuxième rang après Montréal pour l'importance de cette variable démographique.
- | Le taux de scolarité de la population est supérieur à celui des régions similaires et la région se classe au troisième rang pour le niveau postsecondaire et au quatrième rang pour la formation universitaire.
- | Alors que son poids démographique dans l'ensemble du Québec est de 4,8 %, la part du PIB de la région, à 3,5 % sur l'ensemble du Québec, est moindre. Le revenu annuel moyen de la population de Laval est tout de même supérieur de 2 000 \$ à la moyenne québécoise.
- | Le taux de chômage (7,6 %) est supérieur aux régions semblables (7,2 %), mais inférieur à celui du Québec (8,5 %).



« ... la population de Laval s'adonne davantage à des activités de loisirs, à des cours de formation ou à de l'implication bénévole dans les champs culturels. »

Positionnement de la culture

- | La Ville de Laval possède sa politique culturelle et une entente spécifique régionale en culture avec le MCCCCF, mais le CALQ et la SODEC n'en sont pas partenaires.
- | La région figure au dernier rang au Québec au regard du nombre d'équipements par 10 000 habitants (0,6) et le résultat qu'elle affiche par rapport à ce qu'on observe dans les régions similaires (2,3) ou encore sur le plan de la moyenne québécoise (3,1) révèle des écarts appréciables.
- | La part des secteurs de la culture et des communications dans l'ensemble de la main-d'œuvre régionale (2,6 %) est inférieure à ce qu'on observe en moyenne au Québec (3,0 %), mais supérieure à celle des régions similaires (2,0 %).
- | En moyenne, entre 1999 et 2003, le nombre de récipiendaires de bourses (16,5) a été moindre que celui des régions similaires (33,8) ou de la moyenne québécoise (69).

Préférences culturelles de la population

- | La population de Laval affiche des préférences semblables à celles de la moyenne au Québec au regard des comportements culturels et du recours aux moyens de communication (médias et Internet).
- | Des résultats légèrement supérieurs aux moyennes québécoises sont enregistrés au niveau de la fréquentation des bibliothèques et des librairies et de l'assistance à des spectacles professionnels.
- | Par rapport à la moyenne québécoise, la population de Laval s'adonne davantage à des activités de loisirs, à des cours de formation ou à de l'implication bénévole dans les champs culturels.
- | La propension des résidents de Laval à fréquenter les institutions montréalaises pour la visite de musées (19,4 %) ou la fréquentation de spectacles (58,9 %) s'avère une caractéristique éloquente du comportement culturel de la population¹.
- | Le taux de satisfaction quant à l'accessibilité des équipements est moindre que celui de la moyenne québécoise en ce qui a trait aux musées et centres d'expositions (49,3 vs 61,6 %), alors que pour la fréquentation de spectacles, il est supérieur (85,2 vs 81,4 %).

¹ Garon, Rosaire. Étude sur les comportements culturels des Québécoises et des Québécois. Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 1999 et 2004. Compilation spéciale de données tirées de sondages réalisés auprès de 6 000 personnes.



FAITS SAILLANTS

CONSTATS

- | Implication majeure de la Ville en matière d'art et de culture; son soutien tant au niveau des organismes, de la tenue d'événements, de la promotion que de la concertation du milieu.
- | Existence d'un réseau de bibliothèques bien établi sur le territoire.
- | Présence d'organismes dynamiques :
 - En diffusion des arts de la scène (salle André-Mathieu et Maison des arts);
 - En muséologie (centres d'interprétation à vocation scientifique);
 - En musique (Orchestre symphonique de Laval).
- | Tenue d'événements originaux : Le Mondial Choral Loto-Québec, la Rencontre Théâtre-Ados, le Festival de Trois.
- | Programmation consistante et adaptée à la clientèle jeunesse et offerte par des compagnies professionnelles de la région et d'ailleurs.

- | Peu d'organismes professionnels par rapport aux régions de taille semblable.
- | Absence de centre d'archives agréés.
- | Faible niveau de financement et nombre restreint d'organismes reconnus par les instances gouvernementales.
- | Carence au niveau de la diffusion de l'information régionale.
- | Diminution du nombre d'artistes et d'organismes reconnus par le CALQ.

ENJEUX

- | Développer une identité culturelle dans les quartiers de Laval.
- | Structurer des interventions en faveur de la mise en valeur du patrimoine.
- | Améliorer les équipements permettant ainsi la création et la production en arts visuels et en arts de la scène.
- | Réseauter des organismes.
- | Reconnaître la pratique professionnelle et soutenir ses activités.
- | Mettre en place des politiques de diffusion pour les secteurs, entre autres, des arts visuels.
- | Développer des réseaux de partenaires contribuant à la culture.
- | Mettre à jour le plan de la ville en regard des bibliothèques.
- | Protéger et mettre en valeur des principaux éléments patrimoniaux.

2. QUELLES SONT LES TENDANCES QUI RISQUENT DE MODELER LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA RÉGION?

Outre les constats qu'une lecture du développement culturel de la région nous permet d'énoncer, d'autres éléments circonscrivent des tendances susceptibles de générer des **perspectives d'avenir** ou encore des **obstacles** au développement culturel régional.

Évolution démographique et développement urbain

Les estimations quant à la croissance démographique de 2001 à 2026 laissent entrevoir une augmentation de la population (15,5%) supérieure à celle de l'ensemble du Québec (9,3%). La croissance de la population devrait inévitablement se traduire par la poursuite du développement urbain intensif que l'on a observé à Laval depuis quelques décennies.

- | Ces tendances constituent un **avantage** pour le secteur culturel en raison de l'augmentation prévisible des clientèles (croissance de la demande).
- | En contrepartie, on peut entrevoir un **obstacle** au regard de la capacité du milieu culturel de satisfaire cette demande (croissance de l'offre).
- | La progression du développement urbain peut s'avérer un **obstacle** à la préservation du patrimoine architectural, du patrimoine agricole, de même que du caractère champêtre de certaines parties du territoire lavallois.



Proximité de la métropole et développement des transports

Le prolongement du métro de Montréal à Laval et l'aménagement de trois stations dans la partie sud, l'intensification du transport ferroviaire pour les personnes, ainsi que la construction de nouveaux tronçons routiers, dont le pont de l'autoroute 25, sont autant d'éléments qui viendront modifier la vie de bon nombre de résidents de Laval. Aussi, on peut s'attendre à ce que la Communauté métropolitaine de Montréal, dont la création est encore récente, puisse avoir une influence sur le développement de Laval.

- | La proximité de Montréal constitue un **avantage** pour les organismes et événements culturels de Laval compte tenu de l'importance de sa population qui peut se traduire par un achalandage accru.
- | Le contexte de gouvernance propre à la communauté métropolitaine peut s'avérer un **avantage** quant au positionnement de l'offre culturelle régionale, pouvant se démarquer de l'offre métropolitaine.
- | En contrepartie, la proximité de Montréal et de son offre culturelle consistante peut attirer la population de la région et constituer un **obstacle** au développement de l'offre culturelle régionale.
- | L'emprise de la CMM peut constituer un **obstacle** à la prise en compte des besoins propres à la région si les considérations métropolitaines devaient acquérir une importance prépondérante.



Disponibilité des ressources financières

La rareté des ressources financières publiques est un phénomène auquel le secteur culturel n'échappe pas depuis quelques années. Plusieurs organismes demandent un soutien financier et ceux qui en bénéficient déjà n'ont pas obtenu de majoration du montant qui leur est accordé depuis plusieurs années. L'état des finances publiques au Québec ne semblant pas offrir de perspectives plus encourageantes pour les prochaines années, le gouvernement a mis de l'avant une approche faisant appel à l'engagement financier du privé dans le cadre de « partenariats publics privés ».

- | Ce contexte peut constituer un **avantage** dans la mesure où une mobilisation du milieu pour des besoins du secteur culturel pourrait se traduire par une diversification des sources de financement : une plus grande contribution d'autres paliers gouvernementaux et de partenaires privés.
- | L'augmentation des besoins découlant de la croissance démographique évoquée précédemment pourrait provoquer le plafonnement du niveau des investissements publics en culture et pourrait s'avérer un **obstacle** contraignant pour le développement culturel, dans un contexte où Laval accuse déjà un retard en comparaison de la majorité des régions du Québec.

Régionalisation et développement de créneaux spécifiques

Le contexte particulier qui prévaut à Laval, où l'on trouve, sur le même territoire, des structures municipales, supralocales et régionales, devrait faciliter l'intégration des responsabilités dévolues par la loi consacrant la mise en place de la nouvelle structure de gouvernance qu'est la Conférence régionale des élus de Laval. Par ailleurs, en matière de développement culturel, la Ville de Laval s'est efforcée d'encourager l'émergence de pôles culturels qui se distinguent par rapport au contexte métropolitain, à savoir le chant choral et les institutions muséologiques à caractère scientifique.

- | L'échéance concernant le renouvellement de l'entente de développement culturel avec la Ville a constitué une **occasion** pour envisager l'élargissement de l'entente à un cadre régional (entente spécifique régionale en culture) qui intègre de nouveaux partenaires. C'est ainsi qu'a été signée l'Entente spécifique en culture 2006-2009 dont les partenaires sont la Ville de Laval, la CRÉ Laval, le Forum jeunesse Laval et le Ministère.

- | L'objet de cette nouvelle entente vise à favoriser la concertation des intervenants de la région de Laval dans le développement des arts, des lettres et du patrimoine en vue d'harmoniser les interventions, d'optimiser l'impact des investissements, de dégager une marge de manœuvre pour soutenir des projets novateurs et de situer la culture dans un contexte de développement durable.

3. QUELS SONT LES ENJEUX COMMUNS IDENTIFIÉS PAR LES REPRÉSENTANTS DE L'ENSEMBLE DES SECTEURS?

Voici la liste des principaux enjeux communs qui ont été soulevés par les organismes et artistes du milieu :

- | Participer au renforcement des assises du milieu professionnel.
- | Effectuer les démarches nécessaires permettant d'accroître la visibilité des organismes et artistes professionnels de la région autour d'un pôle d'attraction culturel majeur, telle la Maison des arts.
- | Rendre accessibles des lieux adéquatement aménagés permettant d'exercer des activités de recherche, de création de production et de diffusion pour le secteur de la relève et les professionnels.
- | Développer un réseau d'échange entre les artistes.
- | Mettre en place des interventions concertées et récurrentes afin d'intégrer le milieu des affaires à la cause des arts et à la culture.
- | Mettre en place une table de concertation et d'échange.

Toutefois, étant donné que chaque secteur a sa spécificité, nous vous invitons à lire la fiche descriptive de chacun.

GRANDS ENJEUX

N.B. : Il est à noter que chaque secteur a sa spécificité, nous vous invitons donc à lire chacun d'entre eux.

QUELLES PRIORITÉS LA RÉGION DEVRAIT-ELLE CIBLER EN MATIÈRE DE CULTURE POUR LES PROCHAINES ANNÉES?

Le portrait de la culture de Laval, exposé dans les pages précédentes, se veut une lecture à la fois factuelle et qualitative, dans la mesure où nous nous sommes efforcés de cerner le contexte dans lequel évoluent les différents éléments d'une région.

La rencontre de validation à laquelle des intervenants culturels de la région de Laval ont été convoqués a permis d'apporter des nuances ou des éléments complémentaires qui traduisent encore plus fidèlement la réalité culturelle de la région.

Identification des enjeux communs et récurrents pour l'ensemble des secteurs.

SECTEUR ARTS ET LITTÉRATURE

1. Participer au renforcement des assises du milieu professionnel.
2. Effectuer les démarches nécessaires permettant d'accroître la visibilité des organismes et artistes professionnels de la région autour d'un pôle d'attraction culturel majeur.
3. Développer et consolider le partenariat entre le milieu des affaires, le réseau des bibliothèques, les commissions scolaires, les artistes et les organismes de la région.
4. Rendre accessibles des lieux aménagés permettant d'exercer des activités de recherche, de création, de production et de diffusion pour le secteur de la relève et des professionnels.
5. Mettre en place des interventions concertées et récurrentes afin d'intégrer le milieu des affaires à la cause des arts et des lettres.
6. Mettre en place une table de concertation et d'échange spécifique pour chacun des secteurs.
7. Reconnaître et soutenir la diffusion d'œuvres cinématographiques d'ici et d'ailleurs.

SECTEUR PATRIMOINE ET CULTURE SCIENTIFIQUE

1. Participer au renforcement des assises des organismes régionaux.
2. Réaliser un inventaire du potentiel patrimonial en vue d'identifier les interventions à retenir permettant la conservation et la mise en valeur du patrimoine de la région.
3. Mettre en place des interventions concertées et récurrentes afin d'intégrer le milieu des affaires à la culture.
4. Mettre en place une table de concertation et d'échange spécifique aux secteurs.
5. Favoriser la mise en place de programmes et d'activités permettant aux citoyens d'avoir accès à la culture.
6. Rendre accessibles, pour le secteur du patrimoine et de la culture scientifique, des lieux adéquatement aménagés leur permettant d'exercer des activités de recherche, d'archivage, de sensibilisation et de diffusion.
7. Consolider les liens entre les institutions scolaires et le milieu culturel, là où cette collaboration demeure perfectible.



PRIORITÉS RÉGIONALES

SECTEUR ARTS ET LITTÉRATURE

1. Participer au renforcement des assises du milieu professionnel.
2. Effectuer les démarches nécessaires permettant d'accroître la visibilité des organismes et artistes professionnels de la région autour d'un pôle d'attraction culturel majeur.
3. Développer et consolider le partenariat avec le milieu des affaires, le réseau des bibliothèques, les commissions scolaires, les artistes et les organismes de la région.
4. Rendre accessibles des lieux aménagés permettant d'exercer des activités de recherche, de création, de production et de diffusion pour la relève artistique et les professionnels.
5. Favoriser la mise en place de programmes et activités permettant aux citoyens d'avoir accès à la culture.

PRIORITÉS RÉGIONALES

SECTEUR PATRIMOINE ET CULTURE SCIENTIFIQUE

1. Participer au renforcement des assises des organismes régionaux.
2. Réaliser un inventaire du potentiel patrimonial en vue d'identifier les interventions à retenir permettant la conservation et la mise en valeur du patrimoine de la région.
3. Favoriser la mise en place de programmes et d'activités permettant aux citoyens d'avoir accès à la culture.
4. Rendre accessibles, pour le secteur du patrimoine et de la culture scientifique, des lieux adéquatement aménagés leur permettant d'exercer des activités de recherche, d'archivage, de sensibilisation et de diffusion.
5. Développer et consolider le partenariat avec le milieu des affaires.

CRÉDITS

PHOTOS

PAGE 4 **DANIELLE RAYMOND**

PAGE 9 **VILLE DE LAVAL**

PAGE 12 **TOURISME LAVAL**

PAGE 14 **TOURISME LAVAL**

PAGE 16 **VILLE DE LAVAL**

PAGE 47 **VILLE DE LAVAL**

TOURISME LAVAL

PAGE 49 **VILLE DE LAVAL**

SALLE ANDRÉ-MATHIEU

PAGE 50 **TOURISME LAVAL**

PAGE 54 **VILLE DE LAVAL**

